



Paris, le 9 décembre 2019

## **Chers adhérents,**

Voici venu le temps des fêtes de fin d'année, des préparatifs de la nouvelle décennie à venir...et de renouveler votre adhésion. Pour certains, ce sera l'occasion d'une première adhésion.  
...Mais au fait pourquoi adhérer ? !

### **Adhérer pour :**

- **Être** reconnu comme faisant partie d'un réseau fort de ses 1 000 collectifs de parents, 50 000 parents aux côtés des 8 000 salariés tous autour des 34 000 enfants accueillis.  
Être c'est aussi afficher son identité parentale, citoyenne, engagée pour son territoire et partager son projet associatif avec notamment les différents candidats aux municipales.
- **Faire** savoir que nos collectifs enfants-professionnels sont fondés sur la responsabilité et la participation des usagers.  
Faire c'est aussi mobiliser le renouvellement des équipes de bénévoles de votre association, faire partie de groupes de réflexion pour se questionner, se renouveler, s'expliquer, se mobiliser ensemble.
- **Recevoir** les publications Acepp, les lettres d'infos, la Gazette, des invitations aux webinaires pour partager les sujets qui nous informent, qui nous concernent, qui nous animent, qui nous mobilisent.  
Recevoir c'est aussi bénéficier de services adaptés et à des tarifs spécialement conçus pour nos adhérents : des formations pour les professionnels et les bénévoles, du Service d'Accompagnement à la Gestion dit SAGA, du logiciel de facturation Bel Ami, de l'assurance SMACL et nouveau cette année d'une location de jeux et jouets
- **Donner** son avis, sa voix, son vote, un peu de son temps, un peu de son énergie dans votre association.  
Donner c'est aussi représenter sa structure, porter sa voix, son vote et donner encore un peu de temps et un peu de son énergie pour faire vivre votre fédération et les instances du national. Les instances de l'ACEPP ont besoin de vous...pour être, faire et donner !

**Parce qu'un réseau fort permet de se faire entendre** aussi bien au niveau local (élections municipales, financement structure,...), départemental (actions de formation, financement, soutien multi-partenarial) que national (Loi Essoc pour le cadre réglementaire et le pilotage d'une politique de l'accueil du jeune enfant, mise en œuvre de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant, évolutions de la convention collective...), **parce qu'un réseau est multiple** et que ce sont ses adhérents qui créent des valeurs, des actions, des compétences et que la diversité des adhérents enrichit le réseau, **quelles que soient vos raisons, vos motivations, chaque adhésion compte.**

**Donc merci d'avance!**

D'ores et déjà, bloquez **les 15 et 16 mai 2020 à Carcans en Gironde pour nous rassembler lors de l'Assemblée Générale de l'ACEPP** ; et d'ici-là, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année !!

Stéphanie Goyheneix, Présidente  
Angèle Amarger, Vice-présidente aux fédérations  
Séverine Montel, Secrétaire  
Isabelle Rodriguez - Trésorière